



---

Présidence : Slovénie

## 553ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 28 avril 2005

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 11 h 30

2. Président : M. J. Lenarčič

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Sommet du groupe d'Etats constitué par la Géorgie, l'Ouzbékistan, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldavie, tenu à Chisinau le 22 avril 2005* : Azerbaïdjan (également au nom de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/335/05), Luxembourg-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/337/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/341/05)

b) *Proposition ukrainienne pour le règlement du conflit transnistrien* : Ukraine (PC.DEL/342/05 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/338/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/340/05), Fédération de Russie, Moldavie (PC.DEL/339/05), Président

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU COORDONNATEUR DES  
ACTIVITES ECONOMIQUES ET  
ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE

Président, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, Luxembourg-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/336/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/345/05), Turquie, Arménie, Fédération de

Russie, Azerbaïdjan (également au nom de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine)

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ORDRE DU JOUR, LE CALENDRIER ET AUTRES MODALITES D'ORGANISATION DE LA CONFERENCE DE L'OSCE SUR L'ANTISEMITISME ET AUTRES FORMES D'INTOLERANCE

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 669 (PC.DEC/669) sur l'ordre du jour, le calendrier et autres modalités d'organisation de la Conférence de l'OSCE sur l'antisémitisme et autres formes d'intolérance ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Espagne, Président

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA COOPERATION ENTRE L'ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE ET LE CONSEIL DE L'EUROPE

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 670 (PC.DEC/670) sur la coopération entre l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Pologne (également au nom de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe)

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

*Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/56/05) : Président*

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Annonce de la distribution du rapport écrit du Secrétaire général* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- b) *Clôture de l'opération d'observation des frontières menée par la Mission de l'OSCE en Géorgie* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- c) *Sommet du groupe d'Etats constitué par la Géorgie, l'Ouzbékistan, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldavie, tenu à Chisinau le 22 avril 2005* : Directeur du Centre de prévention des conflits

- d) *Conférence OSCE-Corée de 2005, tenue à Séoul les 25 et 26 avril 2005* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- e) *Réunion d'information sur la situation au Kirghizistan, devant avoir lieu à la Hofburg à Vienne le 28 avril 2005* : Directeur du Centre de prévention des conflits

Point 7 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Elections législatives en Albanie, devant avoir lieu le 3 juillet 2005* : Albanie (PC.DEL/344/05)
- b) *Réunion du Bureau élargi de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE tenue à Copenhague le 18 avril 2005* : Représentant de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
- c) *Colloque conjoint de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et de la Fondation suisse pour les affaires mondiales, devant avoir lieu à Washington DC en juin 2005* : Représentant de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
- d) *Modalités d'organisation de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE devant avoir lieu à Washington DC du 1er au 5 juillet 2005* : Représentant de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
- e) *Rapport final du BIDDH sur les élections présidentielles du 2 novembre 2004 aux Etats-Unis d'Amérique* : Représentant de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
- f) *Publication du Rapport annuel de l'OSCE pour 2004* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 5 mai 2005 à 10 heures, Neuer Saal